

Module 3

La biodiversité menacée par les plantes invasives



© Diane Corbin / FRAPNA Loire

Le développement des espèces invasives constitue la troisième cause d'appauvrissement de la biodiversité par l'élimination directe d'une espèce ou une forte compétition.

Une plante invasive est une **espèce exotique** capable de coloniser de façon incontrôlée un territoire, modifiant et perturbant ainsi fortement la composition, la structure et le fonctionnement de ses paysages, de ses écosystèmes et les usages liés à ces milieux.

Elle possède en général **un taux de dispersion et de reproduction élevés** et ne possède pas de concurrence, de prédateurs ou de parasites en France. Elle est très résistante aux conditions climatiques.

Les plantes exotiques sont introduites volontairement ou involontairement par l'homme

- Les plantes cultivées (jardins, aquariums, champs, vergers, sylviculture, espaces verts...)
- Les plantes introduites fortuitement avec les espèces cultivées (en mélange avec les graines, dans la terre...)
- Les espèces « clandestines » (arrivées par bateaux, avions, engins militaires...)

L'élodée du Canada ou la jussie proviennent de déversement du contenu d'aquarium (eau, plantes et animaux) dans le milieu naturel (étang, cours d'eau) par des personnes voulant s'en débarrasser.

Provenance

Amérique du Nord, Centrale et du Sud, Asie Centrale et du Sud-Est, Afrique du Sud.

Expansion

Par les voies d'eau, le terrassement, le tourisme, les véhicules de transports, les déplacements de matériaux. Les cours d'eau sont très sensibles au développement des plantes invasives ; et tous les terrassements, décapages ou aménagements peuvent entraîner une colonisation rapide. Le déversement de matériaux en bord de rivière, même de la terre, peut avoir de graves conséquences.

Conséquences

- Atteinte à la santé humaine (ambroisie, berce du Caucase)
- Concurrence voire élimination des espèces locales entraînant une baisse de la biodiversité
- Atteinte à l'activité économique (ex: canaux bouchés par la jussie / inondations etc...).
- Modification des écosystèmes

Cela implique la mise en place d'une lutte active contre ces espèces.

Techniques de lutte

Arrachage manuel

Sénéçon du Cap, ambroisie, jussie : tôt en saison (attention beaucoup de précautions à prendre pour ne pas disséminer les graines).

Abattage et écorçage

Principalement pour les arbres invasifs (robinier et érable négundo).

Fauche

Technique la plus efficace, notamment pour la renouée du Japon, à condition que la fauche soit répétée plusieurs fois dans l'année pour épuiser le rhizome.

Autres techniques

- Bâchage
- Concurrence par des espèces locales

Prévention

Lutter contre les espèces envahissantes nécessite d'avoir une réflexion en amont pour agir efficacement et à moindre coût.

Dans les jardins

- Évitez d'acheter et de planter les espèces reconnues comme envahissantes.
- Si vous avez déjà des plantes envahissantes dans votre jardin, éradiquez-les !
- Portez vos déchets verts dans une déchèterie.
- Abandonnez le recours systématique à l'apport de terre végétale provenant d'autres terrains et favoriser la réutilisation des matériaux en place.
- Proscrivez l'utilisation de désherbants contre les espèces envahissantes car souvent inefficaces, voire parfois aggravant les problèmes.

- Ne vous « débarrassez » pas de vos déchets verts dans la nature.
- Ne videz pas vos aquariums dans un cours d'eau, un étang ou une mare.
- Ne laissez pas sur place les plantes arrachées à fort pouvoir bouturant (renouées, jussie), surtout dans les zones inondables.
- Lorsqu'on découvre une station d'espèce invasive, il est possible à tout un chacun :
 - de prévenir les autorités compétentes (communes, services des routes du Conseil Départemental),
 - d'en informer une association locale de protection de la nature.

Pensez-y

- Favorisez les plantations d'espèces locales.
- Nettoyez les outils et les engins de chantier avant et après les travaux.

Et les animaux

Il existe également en France et dans le monde de nombreuses espèces animales exotiques invasives inféodées aux milieux humides tels que la moule zébrée, le ragondin, l'écrevisse américaine ou la tortue de Floride.

Actions

- À partir du diaporama « [Plantes invasives](#) », entraînez-vous à identifier les 15 espèces suivantes.
- Utilisez le diaporama pour faire une exposition dans votre établissement.
- Proposez d'organiser un chantier d'arrachage de plantes invasives à un syndicat de rivière proche de votre établissement.

Pensez-y !

- Favoriser les plantations d'espèces locales,
- Nettoyer les outils et les engins de chantier avant et après les travaux.

En plus

Site internet très complet sur les invasions biologiques avec de nombreux documents.
www.gt-ibma.eu

Clés des plantes aquatiques
www.fauneflore-massifcentral.fr/botanique/plantes-aquatiques.html

La version Android de Pl@ntNet-mobile, le système d'aide à l'identification des plantes par l'image développé dans le cadre du projet Pl@ntNet, est désormais disponible sur Google Play :
www.tela-botanica.org/actu/article6178.html

Depuis quelques années, le projet « Capitalisation d'images » du Réseau Tela Botanica vise à constituer une base d'images unique en son genre pour évaluer et faire progresser les techniques de reconnaissance de plantes à partir de photos. Ceci a notamment permis la réalisation des applications Pl@ntNet-Identify pour le web en 2011 et Pl@ntNet-mobile pour iPhone en 2013. Depuis janvier 2014, cette dernière est disponible sur Google Play pour smartphones Android.